

## MASTER HISTOIRE DE L'ART PARCOURS RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN



**bonjour à toutes et à tous !**

Conversations en couleurs lors de la Nuit étudiante au musée Granet le 30 mars 2023

**2024-2025**

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le **parcours 1 recherche en Histoire de l'art moderne et contemporain** s'inscrit dans la continuité d'une licence d'histoire de l'art. Cette formation a une double visée : favoriser l'insertion de nos étudiants dans le champ des métiers de l'art, du patrimoine et de la culture, ainsi que la préparation au doctorat. Ce parcours est consacré à la recherche en histoire de l'art pour les périodes moderne et contemporain, de la Renaissance à nos jours. Les enseignements sont composés de séminaires et de cours méthodologiques. Chaque étudiant inscrit dans le parcours 1 prépare un mémoire de master 1, pensé comme une première version d'un mémoire de recherche développé en master 2, sous la direction d'un enseignant-chercheur du département. Selon le thème de recherche un autre spécialiste peut être associé à l'encadrement du mémoire. En fin d'année académique les candidats soutiennent leurs mémoires de master 1 et de master 2 devant un jury composé d'un ou deux enseignant-chercheur, un membre extérieur peut être invité (conservateur ou universitaire) en fonction du sujet.

Le **parcours 2 professionnel est une formation consacrée aux différents métiers du patrimoine** autour de la valorisation des monuments historiques et du bâti ancien. Cette formation est essentiellement axée sur le patrimoine architectural méditerranéen dans ses dimensions, à la fois historique, administrative et technique. Elle propose une approche des différents aspects du patrimoine bâti et des processus de patrimonialisation qui ont conduit à leur sauvegarde et leur valorisation. Elle aborde à la fois des questions théoriques et des approches pratiques par des visites de sites et de chantiers de restauration, par des connaissances apportées sur les matériaux et les techniques de construction du bâti ancien (en particulier en M2). Ces compétences sont nécessaires pour mieux aborder la question de la valorisation du patrimoine.

Cette formation se déroule à Arles, dans les locaux de l'antenne universitaire collège Van Gogh. Le programme de ce parcours est diffusé auprès des étudiants inscrits.

Le master prend appui sur le laboratoire Telemme (Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale-Méditerranée : <https://telemme.mmssh.univ-aix.fr/>) rassemblant historiens, géographes, hispanistes et historiens de l'art. Il tire avantage des nombreux liens tissés avec les institutions locales et nationales, relevant du Ministère de la Culture (DRAC, CICRP) ou conjointement du Ministère de la Culture et de l'Éducation nationale (Institut National d'Histoire de l'Art) et des collectivités territoriales (les nombreux et riches musées de la région). Ces relations, qui se concrétisent par l'intervention au sein du Master de responsables scientifiques et institutionnels et par la tenue d'une grande part des séminaires dans les institutions locales, incitent à mettre sur pied des projets permettant aux étudiants de s'intégrer dans des programmes collectifs du laboratoire TELEMME, et plus particulièrement dans ceux menés par le groupe « Objets et Savoirs : collections et patrimoine dans l'espace méditerranéen » auquel la majorité des enseignants-chercheurs du master sont rattachés. Le master s'inscrit aussi dans le périmètre de l'institut SoMuM (Sociétés en Mutations en Méditerranée) et permet aux étudiants d'être associés à des projets de recherche ponctuels.

Responsable du master : Aziza Gril-Mariotte, Professeur des universités en histoire de l'art moderne  
[aziza.gril-mariotte@univ-amu.fr](mailto:aziza.gril-mariotte@univ-amu.fr)

Responsable du parcours 1 « recherche en histoire de l'art moderne et contemporain » : Pierre Pinchon, maître de conférences en histoire de l'art contemporain [pierre.pinchon@univ-amu.fr](mailto:pierre.pinchon@univ-amu.fr)

Responsable du parcours 2 « métiers du patrimoine » : Mireille Nys, maîtresse de conférences en histoire de l'art moderne [mireille.nys@univ-amu.fr](mailto:mireille.nys@univ-amu.fr)

# ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

## Enseignants-chercheurs

- Nadia ALI, ATER : arts islamiques, enseignant l'histoire de l'art en anglais
- Nathalie BERTRAND, maîtresse de conférences en histoire de l'art contemporain : architecture XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles
- Aziza GRIL-MARIOTTE, Professeure des universités en histoire de l'art moderne : arts visuels et décoratifs XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, patrimoine et musée
- Maelyss HADDJERI, ATER en histoire de l'art moderne : art du dessin au XVI<sup>e</sup> siècle
- Mathilde NOURRISSON, ATER : arts visuels 1954 à nos jours
- Mireille NYS, maîtresse de conférences en histoire de l'art moderne : architecture XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>, jardins
- Pierre PINCHON, maître de conférences en histoire de l'art contemporain : arts visuels XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècle
- Julie RATEAU, ATER en histoire de l'art contemporain : arts visuels XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles
- Magali THERON, maître de conférences en histoire de l'art moderne : arts visuels XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles
- Céline VENTURA-TEIXEIRA, maîtresse de conférences en histoire de l'art moderne : arts visuels et arts décoratifs XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles

## Autres intervenants

- Stéphanie AIRAUD, directrice du Musée d'Art Contemporain de Marseille
- Delphine BASTET, attachée de conservation du patrimoine, Direction du patrimoine de la ville d'Aix-en-Provence
- Delphine CAVALLO, responsable de la diffusion et du traitement numérique de la recherche (TELEMMe-CNRS)
- Milène CUVILLIER, conservatrice du patrimoine, responsable du musée du Vieil-Aix

## Secrétariat : bureau C233

Mathilde DA SILVA ALVES

Horaires : du mardi au jeudi 8h30-12h et 13h-17h

En télétravail lundi et vendredi

## CALENDRIER

- **Lundi 16 septembre 10h-12h** pré-rentée des étudiantes et étudiants inscrits en master 1 et master 2  
Maison méditerranéenne des Sciences de l'homme (MMSH) - 5, rue du château de l'horloge, Aix-en-Provence, Amphi

### **Semestre 1 :**

- Début des cours du 1<sup>er</sup> semestre : lundi 23 septembre 2024
- Vacances de la Toussaint : du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2024
- Fin des cours : vendredi 20 décembre 2024
- Vacances de Noël : du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025
- Semaine de rattrapage/révision : du 6 au 11 janvier 2025
- Session des examens du 1<sup>er</sup> semestre : du 13 au 25 janvier 2025

### **Semestre 2 :**

- Journée des masters : vendredi 17 janvier 2025
- Début des cours du 2<sup>ème</sup> semestre : 27 janvier 2025
- Vacances de février : du 17 au 23 février 2025
- Vacances de printemps : 7 au 13 avril 2025
- Fin des cours : 3 mai 2025
- Semaine de rattrapage/révision : du 5 au 10 mai 2025
- Session des examens du 2<sup>ème</sup> semestre : du 12 au 24 mai 2025
  
- Session rattrapage semestre 1 et 2 : du 25 au 30 juin 2025

### **Calendrier des soutenances des rapports de stage et des mémoires de recherche :**

- Soutenances 1<sup>ère</sup> session :
- Résultat de l'année :
- Soutenance 2<sup>ème</sup> session :
- Résultat de l'année session rattrapage :

## PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU MASTER

Les deux années de master sont organisées en semestre, eux-mêmes décomposées en blocs de connaissances et de compétences (BCC), en unités d'enseignement (UE), certaines UE peuvent être décomposées en éléments constitutifs d'UE (ECUE). Seules les UE sont affectées d'un nombre défini de crédits (ECTS). Une année universitaire se compose de deux semestres qui correspondent à 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre.

L'organisation des UE au sein des BCC est un cadrage à l'échelle européenne et permet de mieux définir les compétences visées au sein de chaque groupe d'UE. En master 1, les BCC et les UE qui les composent, sont en « miroir » entre le premier et le deuxième semestre, l'année de master 2 est composée de deux semestres organisés différemment en raison du mémoire final qui vient couronner la réussite des deux années d'études.

### Master 1

#### **BCC 1 : Compétences générales et transversales (BCC mutualisé avec le parcours 2 « métiers du patrimoine »)**

Les UE qui composent ce bloc permettent aux étudiants d'appréhender l'actualité de la recherche en histoire de l'art et dans le monde culturel, en particulier celui des musées. Ils offrent la possibilité aux étudiants d'être en contact avec des professionnels du patrimoine, notamment pour obtenir des stages.

#### **BCC 2 : Rédiger et communiquer en français et dans une langue étrangère**

L'histoire de l'art est une discipline qui implique une maîtrise de l'écriture pour rédiger son mémoire, ainsi qu'une capacité à lire et à écrire en anglais. Grâce aux UE de ce bloc de compétences, l'étudiant est accompagné pour rédiger un mémoire scientifique et pour parvenir à s'exprimer aisément par oral et par écrit en anglais dans un cadre académique ou professionnel.

#### **BCC 3 : Analyser les problématiques et les enjeux actuels de l'histoire de l'art**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant de se construire une culture scientifique qui le familiarise avec la création artistique aux différentes époques historiques et actuelles. L'étudiant est amené à suivre plusieurs cours et des séminaires en histoire de l'art moderne et contemporain lui permettant de se familiariser avec la recherche en histoire de l'art, et avec les méthodes et l'actualité de la recherche. Il est amené au 2<sup>ème</sup> semestre à produire également son propre projet de recherche.

### Master 2 – 1<sup>er</sup> semestre

#### **BCC 1 : Compétences générales et transversales (BCC mutualisé avec le parcours 2 « métiers du patrimoine »)**

Les UE qui composent ce bloc permettent aux étudiants d'appréhender l'actualité de la recherche en histoire de l'art et dans le monde culturel, en particulier celui des musées. Ils

offrent la possibilité aux étudiants d'être en contact avec des professionnels du patrimoine, notamment pour obtenir des stages.

### **BCC 2 : Mener à bien une recherche en histoire de l'art**

Ce bloc rassemble des outils méthodologiques pour délimiter, organiser, structurer et présenter sa propre recherche. L'étudiant pourra ainsi organiser ses sources grâce à la prise en main d'outils numériques qui l'aideront dans sa recherche, dans la gestion des informations recueillies et dans la valorisation de son travail.

BCC 3 : Analyser les problématiques et les enjeux actuels de l'histoire de l'art

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant de se construire une culture scientifique qui le familiarise avec la création artistique aux différentes époques historiques et actuelles. L'étudiant est amené à suivre plusieurs cours et des séminaires en histoire de l'art moderne et contemporain lui permettant de se familiariser avec la recherche en histoire de l'art, et avec les méthodes et l'actualité de la recherche.

### **BCC 4 : Approches scientifiques**

Ce bloc se décompose en deux éléments constitutifs d'une seule UE consacré à l'organisation de séminaires en histoire de l'art moderne et contemporain, l'étudiant est ainsi amené à assister et à participer à la présentation de travaux de recherche récents des enseignants-chercheurs du groupe réunis au sein du laboratoire TELEMMe.

## **Master 2 – 2<sup>ème</sup> semestre**

BCC 1 : Compétences générales et transversales (BCC mutualisé avec le parcours 2 « métiers du patrimoine »)

Les UE qui composent ce bloc permettent aux étudiants d'appréhender l'actualité de la recherche en histoire de l'art et dans le monde culturel, en particulier celui des musées. Ils offrent la possibilité aux étudiants d'être en contact avec des professionnels du patrimoine, notamment pour obtenir des stages.

### **BCC 2 : Analyser les problématiques et les enjeux actuels de l'histoire de l'art**

Les enseignements dispensés au sein de ce bloc permettent à l'étudiant de se construire une culture scientifique qui le familiarise avec la création artistique aux différentes époques historiques et actuelles. L'étudiant est amené à suivre plusieurs cours et des séminaires en histoire de l'art moderne et contemporain lui permettant de se familiariser avec la recherche en histoire de l'art, et avec les méthodes et l'actualité de la recherche. Il est amené également à terminer la rédaction de son mémoire de recherche.

## MASTER 1

Code	Semestre 1	Code	Semestre 2	ECTS
<b>BBC 1. Compétences générales et transversales</b>				
HHAAU20	UE. Actualités de la recherche I	HHABU20	UE. Actualités de la recherche II	3
HHAAU21	UE. Recherches en musées et archives I	HHABU21	UE. Recherches en musées et archives II	3
<b>BBC 2. Rédiger et communiquer</b>				
HHAAU22	UE. Histoire de l'art en langue étrangère 1	HHABU22	UE. Histoire de l'art en langue étrangère 2	3
HHAAU23	UE. Mener un projet scientifique et professionnel	HHABU23	UE. Stage	3
<b>BCC 3. Analyser les problématiques et les enjeux actuels</b>				
HHAAU24	Arts et territoires de l'art en Méditerranée I : moderne	HHABU24	Arts et territoires de l'art en Méditerranée II : contemporain	6
HHAAU25	Séminaire de spécialité moderne et contemporain I	HHABU25	Séminaire de spécialité moderne et contemporain II	9
HHAAU26	Histoire de l'art en milieu professionnel	HHABU26	Mener un projet de recherche scientifique I	3

## MASTER 2

Code	Semestre 3	ECTS
<b>BBC 1. Compétences générales et transversales</b>		
HHACU20	UE. Actualités de la recherche III	3
<b>BBC 2. Mener à bien une recherche en histoire de l'art</b>		
HHACU21	UE. Recherche appliquée à la rédaction du mémoire	6
HHACU22	UE. Bibliographie Zotero	3
<b>BBC 3. Analyser les problématiques et les enjeux actuels</b>		
HHACU23	Arts et territoires de l'art en Méditerranée 3 : moderne	6
HHACU24	Présentation du projet de recherche scientifique I	3
<b>BBC 4. Approches scientifiques</b>		
HHACU25	Séminaire de spécialité : moderne I et contemporain II	9

Code	Semestre 4	ECTS
<b>BBC 1. Compétences générales et transversales</b>		
HHADU20	UE. Actualités de la recherche IV	3
<b>BBC 2. Analyser les problématiques et les enjeux actuels</b>		
HHADU21	Arts et territoires de l'art en Méditerranée IV : contemporain	6
HHADU22	Mener un projet de recherche scientifique II	18
HHADU23	Présentation du projet de recherche scientifique II	3

## MASTER 1 HISTOIRE DE L'ART

### PARCOURS RECHERCHE HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN



Visite guidée de l'exposition Fashion Folklore au MUCEM en octobre 2023 par une des commissaires Charlotte Calafat

**BCC 1. Compétences générales et transversales****HHAU20 – Actualités de la recherche I**

UE mutualisée parcours 1 & 2

Responsables : Nathalie Bertrand Parcours 1 et Mireille Nys Parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : chaque manifestation suivie fait l'objet d'un compte rendu présentant les enjeux de la manifestation et un résumé des communications

Cette UE se propose de faire découvrir aux étudiants l'actualité de la recherche en histoire de l'art à travers les nombreuses ressources disponibles en ligne, sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art, les chaînes YouTube des musées et des institutions muséales, ainsi que les nombreux colloques qui sont aujourd'hui accessibles en ligne. Il permet aux étudiants de mieux suivre l'actualité scientifique en Histoire de l'art, en lien avec leur sujet de mémoire et/ou les thématiques développés par l'équipe pédagogique pour les époques moderne et contemporaine. Après une présentation des principaux blogs et sites (Apahau, Calenda, Fabula, etc.) référençant les manifestations scientifiques à venir en France et à l'international (en présentiel et en hybride), les étudiants sont invités à faire valider au moins une manifestation en lien avec leur recherche.

**HHAU21 – Recherches en musée et archives 1**

UE mutualisée parcours 1 & 2

Responsable : Aziza Gril-Mariotte Parcours 1 et Mireille Nys Parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : un compte-rendu de visite d'une exposition présentant le parcours, une sélection d'œuvres et le catalogue qui l'accompagne.

Cette UE doit permettre aux étudiants de découvrir les dernières actualités de la recherche en histoire de l'art au sein des musées et des centres d'archives en visitant des expositions et en consultant les catalogues d'exposition récents. Cette UE s'inscrit dans une approche en lien avec la préparation du sujet de recherche, elle doit permettre aux étudiants d'appréhender la recherche en histoire de l'art en complément de l'université, à la fois dans les centres de recherche intégrés dans les musées (exemple au Louvre, au musée du Château de Versailles) et par la diffusion de la recherche en histoire de l'art auprès d'un large public.

**BCC 2. Rédiger et communiquer en français et en langue étrangère****HHAU22 – Histoire de l'art en langue étrangère 1**

Responsable : Nadia Ali

Mercredi de 15h à 17h (9 séances)

Modalités contrôle des connaissances : oral et écrit

**HHAU23 – Mener un projet scientifique et professionnel**

Responsable : Pierre Pinchon

Vendredi de 10h à 12h (9 séances)

Modalités contrôle des connaissances : un oral

Ce cours accompagne et forme les étudiants dans l'élaboration et la définition de leur sujet de mémoire de recherche. Il s'agira d'utiliser les principaux outils de recherche bibliographique en histoire de l'art ainsi que les logiciels de gestion de références pour bâtir son propre sujet de master. Les normes de présentation académique (organisation du mémoire et des annexes, appareil critique, corpus iconographique...) et les principes rédactionnels de la recherche scientifique seront abordés, à partir de la méthodologie présentée en annexe du livret.

### **BCC 3. Analyser les problématiques et les enjeux actuels en histoire de l'art**

#### **HHAU24 – Arts et territoires de l'art en Méditerranée I : moderne**

Responsable : Aziza Gril-Mariotte

Jeudi de 14h à 18h (10 séances)

Ce cours entend mettre la question de la circulation des hommes, des techniques et des objets entre l'Orient et l'Occident à l'époque moderne au cœur de la compréhension de l'éclosion des arts décoratifs en Europe. Les séances de cours appréhendent la question du paraître nobiliaire et vestimentaire à partir de la Renaissance et du développement des manufactures royales au XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au développement d'un commerce international des objets d'art pour comprendre les enjeux artistiques et économiques des transferts culturels entre l'Orient et l'Europe, via l'espace méditerranée en particulier l'Italie.

Ce séminaire est l'occasion de concevoir l'objet comme un sujet d'histoire de l'art, depuis les productions luxueuses pour les cours princières et royales jusqu'à l'essor de productions dans les manufactures au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une histoire de la culture matérielle qui repose également sur l'études des objets collectionnés dans les musées. Le séminaire se partage entre séances de cours et des séminaires auprès de collections muséales.

Modalités contrôle des connaissances : oral, compte-rendu d'un séminaire, devoir sur table (3h)

Repères bibliographiques :

- APPADURAI Arjun, *The social Llife of Things: Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1986.
- BREWER John, PORTER Roy (dir.), *Consumption and the World of Goods*, Londres, Routledge, 1993.
- GERRITSEN Anne, RIELLO Giorgio (éd.), *Writing Materiel Culture History*, Londres, Bloomsbury, 2015,
- GERRITSEN Anne, RIELLO Giorgio (ed.), *The Global Lives of Things. The Material Culture of Connections in the Early Modern World*, Londres, Routledge, 2016.
- GLORIEUX Guillaume, *À l'enseigne de Gersaint, Edme-François Gersaint, marchand d'art sur le pont Notre-Dame (1694-1750)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.
- HELLMAN Mimi, « Histoire d'objets : arts décoratifs et culture matérielle au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Perspective, La Revue de l'INHA*, 1 | 2011, p. 494-500.
- LE BOUËDEC Gérard, Nicolas Brigitte (dir.), *Le goût de l'Inde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Saint-Louis, Musée de la Compagnie des Indes, 2008.
- TRENTMANN Frank (dir.), *The Oxford Handbook of the History of consumption*, New York, Oxford University Press, 2012.
- MEISS Marjorie, *La culture matérielle en France, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2016.

- POULOT Dominique, « Une nouvelle histoire de la culture matérielle ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Paris, vol. 44, n° 2, p. 356-357.
- RIEGL Aloïs, *Stilfragen: Grundlegungen zu einer Geschichte der Ornamentik*, Vienne, 1893, traduction française, Paris, Hazan, 1992.
- ROCHE Daniel, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1989, et *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997.

## HHAU25 – Séminaire de spécialité I

Le séminaire de spécialité s'inscrit dans la formation par la recherche des étudiants dans le cadre du groupe de recherche du laboratoire TELEMMe *Objets et savoirs. Collections et patrimoine dans l'espace méditerranéen (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*

Ce groupe pluridisciplinaire réunit des chercheurs qui s'intéressent au collectionnisme dans une perspective élargie afin de croiser l'histoire des principaux acteurs (artistes, savants, amateurs et institutions patrimoniales), l'étude des objets (matérialité, circulation, réception) et de leurs modes de présentation (privée et/ou publique), les fonctionnements et les dynamiques des marchés sur lesquels acteurs échangent et objets s'échangent, ainsi que la transmission des savoirs et l'évolution du goût qu'impliquent ces pratiques. Dans le cadre de cette UE, le séminaire permettra aux étudiants d'assister à différentes présentations avec des intervenants invités.

### Moderne I

Responsable : Céline Ventura-Teixeira

Vendredi de 13h à 16h

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

Ce séminaire aborde les problématiques liées aux phénomènes de circulations artistiques entre l'espace méditerranéen et le Nouveau Monde, les Indes et l'Afrique entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les contextes, les enjeux et les conséquences de ces transferts sont étudiés à travers des exemples concrets. Des formes ornementales hybrides aux artistes itinérants en passant par les représentations de l'Autre, ces mouvements d'hommes, de formes et d'objets sont au cœur des débats et de la réflexion. À travers des cas spécifiques d'objets appartenant au domaine tant décoratif (céramique, mobilier, joaillerie, textile) que pictural mais aussi quelques études de textes, ce séminaire a pour objectif d'ouvrir la réflexion des étudiants et d'enrichir leurs approches respectives.

### Repères bibliographiques :

- Appadurai, Arjun, *The social life of things: commodities in cultural perspective*, Cambridge-New York, Cambridge University press, 1986.
- Bénat-Tachot, Louise et Gruzinski, Serge (dir.), *Passeurs culturels : mécanismes de métissage*, Paris Marne-la-Vallée, Presses Universitaires de Marne-la-Vallée, 2002.
- Braudel, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, [9<sup>e</sup> édition], 1990, vol. III, 656 p.
- Chaunu, Pierre, *Séville et l'Amérique aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Flammarion, 1977.
- Dean, Carolyn et Leibsohn, Dana, « Hybridity and Its Discontents: Considering Visual Culture in Colonial Spanish America », *Colonial Latin American Review*, 12/1, 2003, p. 5-35.
- Gruzinski, Serge, *Les quatre parties du monde*, Paris, Édition de la Martinière, 2004.
- *Emprunts et transferts culturels dans le monde luso-hispanophone : réalités et représentations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2011.
- Kubler, George, *Baroque Art and Architecture in Spain and Portugal and their American Dominions. 1500-1800*, Penguin Books, Bradford, 1959.
- Stoichita, Victor, *Darker Shades: The Racial Other in Early Modern Art*, London, Reaktion Books, 2019.

- Subrahmanyam, Sanjay, *L'empire portugais d'Asie*, London-New York, Longman, 1993 / Paris, Points, 2013.
- Ventura Teixeira, Céline, « A Palimpsest of Ornaments: The Art of Azulejo as a Hybrid Language », *Renaissance Studies. Visual and Spatial Hybridity in the Early Modern Iberian World*, Vol. 34, Issue 4, September 2020, p. 593-623.

### **Contemporain II**

Responsable : Nathalie Bertrand

Jeudi de 10h à 13h

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

Intervenants invités :

Benoit Martin, directeur du MAAOA, Marseille.

Théano Jallet, Conservatrice et directrice du musée des explorations du monde (MEM), du musée du masque de fer et du Fort royal, Cannes.

### **Collections et collectionneurs d'objets extra-européens**

Les collections extra-occidentales connaissent, depuis plusieurs années, un regain d'intérêt auprès du monde scientifique mais aussi du grand public. La création de musées dédiés et la présentation d'expositions d'envergure ont contribué à rendre accessibles toute la richesse et la complexité de ces collections. Dans le sillage de la mouvance primitiviste à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles, les objets extra-occidentaux ont avant tout été considérés par leur valeur esthétique. Coupés de leurs contextes, des objets rituels ou utilitaires changeaient de régime et devenaient œuvres d'art en entrant dans les collections et les musées. Contre l'approche esthétique, l'étude scientifique de ces collections s'est progressivement développée en resituant les objets dans leur contexte d'origine, géographique, ethnographique, historique, sociétal ou spirituel. La prise en considération du contexte colonial des collectes et des droits culturels des peuples autochtones permet, depuis quelques années, une compréhension plus juste de ces collections.

### **Repères bibliographiques :**

Nathalie Heinich, Roberta Schapiro, *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, Éditions EHESS, 2012.

Benoit de l'Estoile, *Le gout des autres. De l'exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, Flammarion, 2010.

Sally Price, *Arts primitifs : regards civilisés*, ENSBA, Paris, 1995.

Brigitte Derlon et Monique Jeudy-Ballini, *La passion de l'art primitif. Enquête sur les collectionneurs*, Paris, Gallimard, 2008.

Philippe Dagen (dir.) Charles Ratton. *L'invention des arts « primitifs »*, cat. exp. Paris, musée du quai Branly-Jacques Chirac, juin-septembre 2013, Paris, Skira-Flammarion, 2013.

Yaëlle Biro, *Fabriquer le regard. Marchands, réseaux et objets d'art africains à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Les Presses du réel, 2018.

William Rubin (dir.), *Le primitivisme dans l'art du 20<sup>e</sup> siècle*, édition française sous la direction de Jean-Louis Paudrat, Éditions Flammarion, 1987.

### **HHAU26 – Histoire de l'art en milieu professionnel**

Responsable : Aziza Gril-Mariotte

Mercredi de 10h à 12h (9 séances)

Intervenants : Delphine Bastet et Milène Cuvillier

Modalités contrôle des connaissances : un compte-rendu de visite et rencontre

**Lieu : atelier du patrimoine, 6, rue Pierre et Marie Curie, 13100 Aix-en-Provence**

Cette UE permet aux étudiants de découvrir le monde professionnel de la culture, du patrimoine et des musées. Dispensée par des professionnels, elle permet aux étudiants de découvrir les différentes filières, les concours et leurs attendus pour préparer leur projet professionnel dès le début du master. Cette UE permet aussi aux étudiants de préparer leur recherche de stage qui se déroule au deuxième semestre. Les cours sont complétés par des visites de site pour découvrir des projets culturels en cours de réalisation et rencontrer des professionnels.

#### Repères bibliographiques :

- Joëlle Le Marec et Ewa Maczek, *Musées et recherche : Le souci du public*, Dijon : Ocim, 2020.
- Chapitre 8. "La recherche au musée : la fonction scientifique" dans André Gob, Noémie Drouguet, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2014.
- *Documenter les collections des musées : investigation, inventaire, numérisation et diffusion*, dir. Claire Merleau-Ponty, Paris : La documentation Française, 2016.

- **2 octobre.** Cours de présentation des concours des métiers du patrimoine en musées et formations d'applications (INP/INET), ainsi que masters pro, par **Milène Cuvillier**.

- **9 octobre.** Cours sur les enjeux du Projet scientifique et culturel en lien avec le Musée du Vieil Aix, ce qui permettra d'aborder la question de la recherche appliquée au musée, l'élaboration d'une orientation dans un musée adossée à la recherche et aux collections, conception des sections, politique d'exposition/restauration/acquisition etc). **Milène Cuvillier**

- **16 octobre.** Visite du Musée du Vieil Aix / exposition Aix au Grand Siècle (présentation des enjeux scientifiques de l'exposition, articulation musée/MH, valorisation d'œuvres inédites au travers de recherches/restauration/publications). **Milène Cuvillier**

- **23 octobre.** Cours à partir de la visite précédente pour expliquer comment on élabore une exposition (repérage des œuvres, demandes de prêts, muséographie) et on articule cela à la recherche en Histoire de l'art (lien avec les chercheurs, conservateurs des monuments historiques, du service de l'Inventaire, les archivistes, restaurateurs, partenariat avec le Musée Granet etc). Ce serait aussi l'occasion d'aborder les enjeux des catalogues d'exposition. **Milène Cuvillier**

- **6 novembre.** Visite de l'église de la Madeleine (articulation des différents métiers du patrimoine sur un chantier de restauration : chercheurs, archéologues, architectes, documentalistes...)

- **13 novembre.** Cours sur les enjeux de l'inventaire des biens mobiliers (méthodologie de la recherche en archives, de l'inventaire). **Delphine Bastet**.

- **20 novembre.** Présentation du travail de recherche en doctorat et la déclinaison des compétences acquises dans le milieu professionnel (méthodologie de recherche, rédaction de catalogue raisonné etc) à partir de l'exemple de la thèse sur les Mays de Notre-Dame. **Delphine Bastet**

- **27 novembre.** Visite dans la ville sur la thématique de la peinture d'églises, en lien avec le cours précédent. Début du cours dans la section du Vieil Aix sur la commande religieuse pour ensuite aller à Saint-Jean de Malte et/ou autre. **Milène Cuvillier et Delphine Bastet**.

- **4 décembre.** Les enjeux de recherches autour de l'*Annonciation* de Barthélémy d'Eyck (Présentation de l'œuvre, recherches récentes, projet d'études scientifiques au CICRP, projet de restauration, projet de valorisation), à articuler avec des projets similaires antérieurs comme Le triptyque du Buisson ardent, Le Polyptyque de l'Agneau Mystique, la Vierge au chancelier Rolin ou le Triptyque de Moulins. **Milène Cuvillier et Delphine Bastet**.

**BCC 1. Compétences générales et transversales****HHABU20 – Actualités de la recherche II**

UE mutualisée parcours 1 & 2

Responsable : Magali Theron Parcours 1 et Mireille Nys Parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : chaque manifestation suivie fait l'objet d'un compte rendu présentant les enjeux de la manifestation et un résumé des communications.

Cette UE se propose de faire découvrir aux étudiants l'actualité de la recherche en histoire de l'art à travers les nombreuses ressources disponibles en ligne, sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art, les chaînes YouTube des musées et des institutions muséales, ainsi que les nombreux colloques qui sont aujourd'hui accessibles en ligne. Il permet aux étudiants de mieux suivre l'actualité scientifique en Histoire de l'art, en lien avec leur sujet de mémoire et/ou les thématiques développés par l'équipe pédagogique pour les époques moderne et contemporaine. Après une présentation des principaux blogs et sites (Apahau, Calenda, Fabula, etc.) référençant les manifestations scientifiques à venir en France et à l'international (en présentiel et en hybride), les étudiants sont invités à faire valider trois manifestations en lien avec leur recherche. Pour chaque manifestation suivie, un compte rendu présentant les enjeux de cette manifestation et un résumé d'une des communications devra être remis.

**HHABU21 – Recherches en musée et archives 1**

UE mutualisée parcours 1 & 2

Responsable : Aziza Gril-Mariotte Parcours 1 et Mireille Nys Parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : un compte-rendu de visite d'une exposition présentant le parcours, une sélection d'œuvres et le catalogue qui l'accompagne.

Cette UE doit permettre aux étudiants de découvrir les dernières actualités de la recherche en histoire de l'art au sein des musées et des centres d'archives en visitant des expositions et en consultant les catalogues d'exposition récents. Cette activité peut être complétée par des rencontres avec des conservateurs pour participer à des recherches en cours au sein des musées en Provence, par exemple dans la perspective de futures expositions. Cette UE s'inscrit dans une approche en lien avec la préparation du sujet de recherche, elle doit permettre aux étudiants d'appréhender la recherche en histoire de l'art en complément de l'université, à la fois dans les centres de recherche intégrés dans les musées (exemple au Louvre, au musée du Château de Versailles) et par la diffusion de la recherche en histoire de l'art auprès d'un large public.

**BCC 2. Rédiger et communiquer en français et en langue étrangère****HHABU22 – Histoire de l'art en langue étrangère 2**

Responsable : Nadia Ali (9 séances)

Mercredi 15h-17h

Modalités contrôle des connaissances : Modalités contrôle des connaissances : oral et écrit

**HHABU23 – Stage d'une durée d'1 mois**

Responsable : Nathalie Bertrand Stage

Modalités contrôle des connaissances : rapport (*cf. méthodologie*) à rendre pour le xxxx 2025 au plus tard.

Objectifs : découverte d'un univers professionnel en France ou à l'étranger.

Lieux : secteur public, privé ou associatif : musées, galeries, commissaires-priseurs, restaurateurs d'œuvres d'art et du patrimoine bâti, architectes, DRAC, FRAC, bibliothèques, archives... *Liste non exhaustive.*

Durée : 39 heures mais une durée plus longue, un mois minimum, est recommandée. La durée est de 6 mois maximum par organisme d'accueil et par année d'enseignement.

Une gratification minimale est versée au stagiaire si la durée du stage est supérieure à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour) au cours de la même année universitaire. Si le montant horaire de la gratification est inférieur à 4,05 €, le stagiaire est exonéré de cotisations sociales. Le stage peut s'effectuer de manière continu (durant les vacances) ou discontinu (un ou plusieurs jours par semaine).

Conventions : les conventions doivent être rédigées via l'application AMUStage et désigner Nathalie Bertrand comme enseignant référent qui les valide, puis les signe après signature par l'étudiant et de la structure d'accueil (à l'exception de certaines villes comme Marseille...). En dernier ressort la convention est signée par le doyen (prévoir une dizaine de jours). Le stage ne peut commencer qu'une fois la convention signée par toutes les parties.

**BCC 3. Analyser les problématiques et les enjeux actuels en histoire de l'art****HHABU24 – Arts et territoires de l'art en Méditerranée II : contemporain**

Responsable : Nathalie Bertrand

Mardi 9h-12h Schumann (10 séances)

Modalités contrôle des connaissances : oral, compte-rendu d'un séminaire, devoir sur table (3h)

**Orientalisme, primitivisme et art colonial : la question des transferts culturels**

La circulation des œuvres d'art est une des caractéristiques de la notion de transfert culturel. Le déplacement dans l'espace induit une transformation de leurs sens et de leurs valeurs. Cet objet de recherche propose d'en analyser les supports et les logiques. Il s'agit de mettre en évidence les dynamiques des échanges interculturels, en portant l'accent sur l'étude des processus d'appropriation et de rejet qui font évoluer des cultures et l'histoire des œuvres. Tout passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre, a pour conséquence une modification sémantique en créant une dynamique de « *resémantisation* », qu'on ne peut pleinement reconnaître qu'en tenant compte des vecteurs historiques. Les travaux sur les transferts culturels n'insistent pas tant sur le fait d'une importation que sur les enjeux qu'elle masque, les stratégies qui la motivent et les concurrences qu'elle suscite. La méthode insiste sur deux analyses : celle des contextes d'accueil et de départ d'un transfert ; et celle de ses vecteurs. Voyageurs, traducteurs, artistes et artisans émigrés, musiciens..., sont des passeurs qui ont une action productrice de variété culturelle. L'importation culturelle permet alors de justifier ou de mettre en question des relations existantes dans le pays importateur.

**Repères bibliographiques :**

- Michel Espagne, *Les transferts culturels franco-allemands*, Presses universitaires de France, « Perspectives germaniques », 1999.
- Michel Espagne, Michael Werner (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIIIe et XIXe siècle)*, Éditions Recherche sur les civilisations, Paris 1988.
- Michel Espagne, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », In: *Genèses*, 17, 1994. Les objets et les choses, sous la direction de Francine Soubiran-Paillet. p. 112-121.
- Hélène Ivanoff, « Un regard créateur sur l'Autre de l'art. Les Fauves et die Brücke (1905-1914) : primitivisme, colonialisme et art moderne », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 5 | 2013, mis en ligne le 17 février 2014, consulté le 22 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/7414> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.7414>.
- DERLON Brigitte, JEUDY-BALLINI Monique, « Introduction. Arts et appropriations transculturelles », *Cahiers d'anthropologie sociale*, 2015/2 (N° 12), p. 9-23. DOI : 10.3917/cas.012.0009. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-anthropologie-sociale-2015-2-page-9.htm>.

**HHABU25 – Séminaire de spécialité moderne et contemporain II**

Le séminaire de spécialité s'inscrit dans la formation par la recherche des étudiants dans le cadre du groupe de recherche du laboratoire TELEMME *Objets et savoirs. Collections et patrimoine dans l'espace méditerranéen (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*

Ce groupe pluridisciplinaire réunit des chercheurs qui s'intéressent au collectionnisme dans une perspective élargie afin de croiser l'histoire des principaux acteurs (artistes, savants, amateurs et institutions patrimoniales), l'étude des objets (matérialité, circulation, réception) et de leurs modes de présentation (privée et/ou publique), les fonctionnements et les dynamiques des marchés sur lesquels acteurs échangent et objets s'échangent, ainsi que la transmission des savoirs et l'évolution du goût qu'impliquent ces pratiques. Dans le cadre de cette UE, le séminaire permettra aux étudiants d'assister à différentes présentations avec des intervenants invités.

<https://telemme.msh.fr/>

**Moderne 1**

Responsable : Magali Theron

**mardi 10h-13h**

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

**Les arts en Provence à l'époque moderne**

Par sa situation privilégiée sur le chemin de Rome et par la richesse de son foyer artistique, la Provence apparaît comme un objet d'étude privilégié, s'ouvrant à un très large champ de questionnements : circulation des artistes et des modèles entre le nord et l'Italie ; histoire du goût et du collectionnisme ; histoire sociale de l'art et population artistique, étude des œuvres et du patrimoine. Ces cours seront complétés d'interventions de chercheurs extérieurs et de visites de sites et institutions culturelles.

**Repères bibliographiques :**

- BOUGEREL, Joseph, *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*, Paris, Ch. Hérisant fils, 1752.
- BOYER Jean, *La peinture et la gravure à Aix-en-Provence aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles (1530-1790)*, 1971.
- HERDING Klaus, BRESCH-BAUTIER, Geneviève (éd), 2023, *Pierre Puget (1620-1694), catalogue raisonné*, Paris, Fatou.
- MACAVOCK Jane (dir.), *Jean Daret (1614-1668). Peintre du roi en Provence*, cat. exp. (Aix-en-Provence, musée Granet, juin – sept. 2024), Aix-en-Provence, musée Granet/ Liénart, 2024.

- THERON Magali, 2016, « La population des peintres et sculpteurs en Provence au XVII<sup>e</sup> siècle : Aix, Marseille et Toulon », in GERARD-POWELL Véronique (dir.), *Artistes, musées et collections. Un hommage à Antoine Schnapper*, Paris Presses universitaires de la Sorbonne, 2016, p. 77-101.
- WYTENHOVE Henri (dir.), *La Peinture en Provence au XVII<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Musée des beaux-arts, 1978.
- WYTENHOVE Henri, *Reynaud Levieux (1613-1699) et la peinture classique en Provence*, Aix-en-Provence, Édisud, 1990
- HOMET Marie-Claude, *Michel Serre et la peinture baroque en Provence*, Aix-en-Provence, Edisud, 1987.

## Contemporain 2

Pierre Pinchon **jeudi 13h-16h**

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

### Peindre la Méditerranée : enjeux et représentations (1830-1914)

Le séminaire porte sur les représentations, entendues au sens large, de la Méditerranée dans la peinture française dans les deux derniers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, du voyage de Delacroix au Maroc et en Algérie jusqu'à l'installation des Fauves au début du XX<sup>e</sup> siècle. Principalement consacré à la peinture française et à la rive « nord » de la Méditerranée, ce séminaire interroge la notion de « grand atelier du Midi » telle qu'elle a été forgée par l'historiographie du siècle dernier et entend la replacer dans le contexte théorique, critique et culturel de la perception des couleurs à l'aune de la « théorie des climats ».

#### Repères bibliographiques :

#### HHABU26 – Mener un projet de recherche 1

Chaque étudiant est dirigé ou co-dirigé par un enseignant-chercheur du département, si le dirigeant du mémoire est un ATER, l'étudiant est forcément aussi encadré par un enseignant-chercheur titulaire. Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance devant un ou deux enseignants-chercheurs et obligatoirement le directeur de recherche. La première année du master est consacrée à la définition du sujet, à l'établissement de l'historiographie, à l'élaboration du corpus et à la définition de la problématique et du plan (*cf. méthodologie en annexe*).

Modalités contrôle des connaissances : rédaction d'un mémoire de recherche (min 50 pages hors bibliographie + volume pour le corpus et les annexes) et soutenance

## MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN



Semaine de la rentrée, dans le cadre de la formation par la recherche, les étudiants en M2 assisteront au colloque ***La Provence au carrefour des trajectoires artistiques au XVIIe siècle. Production, marchés, circulations***, auditorium du musée Granet.

Inscrit dans le prolongement de l'exposition, *Jean Daret. Peintre du roi en Provence* (15 juin - 29 septembre 2024), organisée au musée Granet, ce colloque, international et pluridisciplinaire, entend questionner la circulation des artistes, des œuvres et des matériaux dans la Provence du XVIIe siècle, carrefour géographique entre les grandes villes du Nord et de l'Italie. Cette étude nécessaire à la compréhension de l'évolution des formes et de la diffusion des modèles s'est imposée comme un champ de recherche fondamental chez les historiens et les historiens de l'art depuis une quarantaine d'années.



### **Judi 26 septembre**

9h30-12h30 « Les conditions de production » (dans le cadre de l'UE Arts et territoires de l'art en Méditerranée avec Aziza Gril-Mariotte)

14h-16h30 « Attractivité et complémentarité des villes » (dans le cadre de HHAC25B Séminaire de spécialité moderne avec Magali Theron)

## **BCC 1. Compétences générales et transversales**

### **HHACU20 – Actualités de la recherche III**

UE mutualisée parcours 1 & 2

**Actualités scientifiques 1** : Nathalie Bertrand parcours 1

**Actualités patrimoniales 1** : Mireille Nys parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : chaque manifestation suivie fait l'objet d'un compte rendu présentant les enjeux de la manifestation et un résumé des communications.

Cette UE se décompose en deux éléments constitutifs d'Unité d'enseignement (ECUE). Les étudiants sont invités à suivre l'actualité de la recherche en histoire de l'art à travers les nombreuses ressources disponibles en ligne, sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art, les chaînes YouTube des musées et des institutions muséales, ainsi que les nombreux colloques qui sont aujourd'hui accessibles en ligne. Il permet aux étudiants de mieux suivre l'actualité scientifique en Histoire de l'art, en lien avec leur sujet de mémoire et/ou les thématiques développés par l'équipe pédagogique pour les époques moderne et contemporaine. Après une présentation des principaux blogs et sites (Apahau, Calenda, Fabula, etc.) référençant les manifestations scientifiques à venir en France et à l'international (en présentiel et en hybride), les étudiants sont invités à faire valider trois manifestations en lien avec leur recherche. Pour chaque manifestation suivie, un compte rendu présentant les enjeux de cette manifestation et un résumé d'une des communications devra être remis.

## **BCC 2. Mener à bien une recherche en histoire de l'art**

### **HHACU21 – Recherche appliquée à la rédaction du mémoire**

Responsable : Céline Ventura-Teixeira

Intervenants : Céline Ventura-Teixeira (7 séances) et Delphine Cavallo (3 séances)

Mercredi de 13h à 17h 10 séances

Modalités contrôle des connaissances : un oral et deux rapports dont un sur le logiciel Zotero

Cette UE offre aux étudiants la possibilité d'acquérir des méthodes en lien avec la recherche. Les cours se font sous forme d'ateliers pratiques autour des notions de recherche, par exemple lecture et analyse d'articles scientifiques en langue anglaise, et par la découverte des différents logiciels et plateforme en ligne pour accompagner leurs travaux. Une partie des ateliers seront notamment consacrés aux outils numériques pour l'écriture de la recherche.

### **HHACU22 – Bibliographie Zotero**

Responsable : Céline Ventura-Teixeira

Modalités contrôle des connaissances : les étudiants rendront à leur directeur de recherche une bibliographie pour leur sujet de mémoire, mise en forme selon le logiciel Zotero.

Cette UE prévoit de l'autoformation, l'objectif étant que chaque étudiant puisse mettre en pratique les enseignements pratiques de l'UE HHAAU21, en expérimentant le logiciel en ligne gratuit Zotero pour trier, gérer et réaliser la bibliographie de leur mémoire de recherche.

### **BCC 3. Analyser les problématiques et les enjeux contemporains**

#### **HHACU23 – Arts et territoires de l'art en Méditerranée III : moderne**

Responsable : Aziza Gril-Mariotte

Jeudi de 9h à 13h 10 séances

Modalités contrôle des connaissances : écrit, oral, rapport

En master 2, le cours de spécialité histoire de l'art moderne dans l'espace méditerranéen s'organise autour de cours magistraux et de travaux dirigés où les étudiants sont amenés à présenter leurs propres recherches. Les cours sont consacrés à l'actualité de la recherche en histoire de l'art, la construction de nouveaux champs depuis une décennie pour étudier les arts décoratifs, les arts du décor et du paraître. Ces différentes approches, montrant comment se construit la recherche en histoire de l'art, seront complétés par l'intervention de chercheurs en France et à l'étranger travaillant sur ces thématiques. Les travaux dirigés seront l'occasion pour les étudiants de présenter l'état de l'art de leur sujet de recherche et d'exposer à la discussion leur avancement dans l'élaboration de leur plan et de leur corpus.

#### **HHACU24 – Présentation du projet de recherche scientifique 1**

Modalités contrôle des connaissances : à rendre au plus tard le 5 janvier 2025 à votre directeur ou directrice de mémoire.

Chaque étudiant est dirigé ou co-dirigé par un enseignant-chercheur du département, si le dirigeant du mémoire est un ATER, l'étudiant est forcément aussi encadré par un enseignant-chercheur titulaire. À l'issue du 1<sup>er</sup> semestre du M2, chaque étudiant doit rendre la version définitive du plan, la bibliographie complète et le corpus finalisé à son directeur afin de pouvoir consacrer le 2<sup>ème</sup> semestre à la rédaction du mémoire.

### **BCC 4. Approches scientifiques**

#### **HHACU25 – Séminaire de spécialité 2**

Le séminaire de spécialité s'inscrit dans la formation par la recherche des étudiants dans le cadre du groupe de recherche du laboratoire TELEMME *Objets et savoirs. Collections et patrimoine dans l'espace méditerranéen (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*

Ce groupe pluridisciplinaire réunie des chercheurs qui s'intéressent au collectionnisme dans une perspective élargie afin de croiser l'histoire des principaux acteurs (artistes, savants, amateurs et institutions patrimoniales), l'étude des objets (matérialité, circulation, réception) et de leurs modes de présentation (privée et/ou publique), les fonctionnements et les dynamiques des marchés sur lesquels acteurs échangent et objets s'échangent, ainsi que la transmission des savoirs et l'évolution du goût qu'impliquent ces pratiques. Dans le cadre de cette UE, le séminaire permettra aux étudiants d'assister à différentes présentations avec des intervenants invités.

## Moderne II

Responsable : Magali Théron

Intervenant : Maelyss Haddjeri

Mercredi de 9h à 12h

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

### Circulation des artistes, des modèles et des œuvres à l'époque moderne (Renaissance – XVII<sup>e</sup> siècle)

L'étude des circulations et mobilités des artistes et des œuvres s'est imposée comme un champ de recherche fondamental pour les historiens et les historiens de l'art depuis une quarantaine d'années. L'appréhension de ces interactions interculturelles et des transferts qu'elles induisent, se révèlent indispensables à l'analyse de l'évolution des formes et de la diffusion des modèles (Roland Recht, Beaurepaire et Pourchasse). Ce séminaire entend questionner ces circulations sur deux périodes et sur deux aires géographiques, l'Italie au XVI<sup>e</sup> siècle (Maelyss Haddjeri), la Provence au XVII<sup>e</sup> siècle (Magali Théron).

Repères bibliographiques :

- BEAUREPAIRE Pierre-Yves et POURCHASSE Pierrick (dir.), *Les circulations internationales en Europe : Années 1680 - années 1780*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- CASTELNUOVO Enrico, Ginzburg Carlo, « Domination symbolique et géographie artistique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 40, novembre 1981, *Sociologie de l'œil*, p. 51-72.
- GUICHARD Charlotte, « Les circulations artistiques en Europe (années 1680-années 1780) » dans *Les circulations internationales en Europe : Années 1680 - années 1780*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- RECHT Roland (éd), *Le Grand Atelier. Chemins de l'art en Europe (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Arles, Actes Sud, 2007.
- MEYER Véronique et Marie-Luce Pujalte-Fraysse (éd.), *Voyage d'artistes en Italie du Nord, XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Pur, 2011.
- WYTENHOVE Henri (dir.), *La Peinture en Provence au XVII<sup>e</sup> siècle*, Marseille, Musée des beaux-arts, 1978.

## Contemporain II

Responsable : Pierre Pinchon

Vendredi de 13h à 16h

Modalités contrôle des connaissances : devoir sur table (3h)

### Autour de la collection Gustave Fayet

Le séminaire porte sur Gustave Fayet (1860-1925), un des plus grands collectionneurs d'art moderne du début du XX<sup>e</sup> siècle au même titre que Ivan Morozov et Serguei Chtchoukine ou Alfred Barnes. Entre 1899 et 1911, Fayet s'est imposé sur la scène artistique en collectionnant Gauguin, Cézanne, Van Gogh et Redon ainsi que Renoir, Bonnard, Vuillard et Matisse pour ne citer qu'eux. Collectionnant à une période où la modernité parisienne converge vers le Midi de la France, Fayet offre l'occasion de revenir sur les enjeux soulevés par la peinture en Méditerranée au début du XX<sup>e</sup> siècle tant à travers ses activités de collectionneur que d'artiste-décorateur.

Repères bibliographiques :

## BCC 1. Compétences générales et transversales

### HHADU20 – Actualités de la recherche IV

UE mutualisée parcours 1 & 2

**Actualités scientifiques 2** : Nathalie Bertrand parcours 1

**Actualités patrimoniales 2** : Mireille Nys parcours 2

Modalités contrôle des connaissances : chaque manifestation suivie fait l'objet d'un compte rendu présentant les enjeux de la manifestation et un résumé des communications.

Cette UE se décompose en deux éléments constitutifs d'Unité d'enseignement (ECUE). Les étudiants sont invités à suivre l'actualité de la recherche en histoire de l'art à travers les nombreuses ressources disponibles en ligne, sur le site de l'Institut national d'histoire de l'art, les chaînes YouTube des musées et des institutions muséales, ainsi que les nombreux colloques qui sont aujourd'hui accessibles en ligne. Il permet aux étudiants de mieux suivre l'actualité scientifique en Histoire de l'art, en lien avec leur sujet de mémoire et/ou les thématiques développés par l'équipe pédagogique pour les époques moderne et contemporaine. Après une présentation des principaux blogs et sites (Apahau, Calenda, Fabula, etc.) référençant les manifestations scientifiques à venir en France et à l'international (en présentiel et en hybride), les étudiants sont invités à faire valider trois manifestations en lien avec leur recherche. Pour chaque manifestation suivie, un compte rendu présentant les enjeux de cette manifestation et un résumé d'une des communications devra être remis.

## BCC 2. Analyser les problématiques et les enjeux contemporains

### HHADU21 – Arts et territoires de l'art en Méditerranée IV : contemporain

Responsable : Pierre Pinchon

Mardi 9h-13h (10 séances)

Modalités contrôle des connaissances : écrit, oral, rapport

En master 2, le cours de spécialité histoire de l'art contemporain dans l'espace méditerranéen s'organise autour de cours magistraux et de travaux dirigés où les étudiants sont amenés à présenter leurs propres recherches. Les cours sont consacrés à l'actualité de la recherche en histoire de l'art contemporain dans le bassin méditerranéen et plus particulièrement dans le domaine du collectionnisme. Ces différentes approches, montrant comment se construit la recherche en histoire de l'art, seront complétés par l'intervention de chercheurs en France et à l'étranger travaillant sur ces thématiques. Les travaux dirigés seront l'occasion pour les étudiants de présenter l'état de l'art de leur sujet de recherche et d'exposer à la discussion leur avancement dans l'élaboration de leur plan et de leur corpus.

**HHADU22 – Mener un projet de recherche scientifique II**

Chaque étudiant est dirigé ou co-dirigé par un enseignant-chercheur du département, si le dirigeant du mémoire est un ATER, l'étudiant est forcément aussi encadré par un enseignant-chercheur titulaire. Cette UE correspond à la rédaction du mémoire final de master composé de deux volumes : le texte (environ 100 pages), complété de la bibliographie (sources et études), et le corpus et éventuellement les annexes. Après avoir fait valider le plan définitif au 1<sup>er</sup> semestre, le deuxième semestre est consacré à la rédaction finale, en reprenant pour l'introduction le mémoire de M1.

Modalités contrôle des connaissances : rendu des deux volumes en version papier et numérique au moins 15 jours avant la date de soutenance convenue avec son directeur de recherche.

**HHADU23 – Présentation du projet de recherche scientifique II**

Le mémoire de recherche donne lieu à une soutenance devant un ou deux enseignants-chercheurs et obligatoirement le directeur de recherche. La soutenance se partage entre une présentation orale d'environ 20 min dans laquelle le candidat présente oralement sa problématique et ses résultats, et les questions posées par le jury de soutenance.

Modalités contrôle des connaissances : oral (soutenance publique du mémoire)

## ANNEXES MÉTHODOLOGIQUES

<b>L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE EN MASTER 1 ET MASTER 2 .....</b>	<b>25</b>
1 – DEFINIR ET MENER A BIEN SON MEMOIRE .....	25
2 – LES GRANDES ETAPES DU DIPLOME DU MASTER .....	25
3 – DEFINIR SON SUJET DE RECHERCHE .....	26
4 – CONCEVOIR ET PENSER UNE PROBLEMATIQUE, ELABORER UN PLAN .....	27
5 – LA REDACTION DU MEMOIRE DE MASTER 1 .....	28
6 – LA REDACTION DU MEMOIRE DE MASTER 2 .....	31
7 – LA SOUTENANCE .....	31
<b>LES NORMES DE PRESENTATION ET DE REDACTION DES MEMOIRES DE MASTER .....</b>	<b>33</b>
1 – GENERALITES .....	33
2 – MISE EN FORME .....	33
3 – REDACTION ET TITRES .....	33
4 – CITATIONS .....	34
5 – APPEL DE NOTES ET NOTES .....	34
7 – SIGLES ET ABREVIATIONS .....	35
8 – TABLEAUX, GRAPHIQUES, CARTES ET ILLUSTRATIONS .....	37
9 – LA PRESENTATION DE LA BIBLIOGRAPHIE .....	37
10 – ANNEXES .....	39
11 – ILLUSTRATIONS ET LEGENDES D'ŒUVRES .....	39
12 – GLOSSAIRE .....	40
13 – TABLE DES ILLUSTRATIONS .....	40
<b>METHODOLOGIE DE LA FICHE DE LECTURE .....</b>	<b>41</b>
<b>MODELE POUR LA REDACTION DU RAPPORT DE STAGE .....</b>	<b>43</b>
<b>MODELE POUR UN COMPTE RENDU DE SEMINAIRE OU DE COLLOQUE .....</b>	<b>44</b>
<b>MODELE POUR UN COMPTE RENDU D'UNE VISITE DE MUSEE OU D'EXPOSITION .....</b>	<b>44</b>

## L'organisation de la recherche en master 1 et master 2

### 1 – Définir et mener à bien son mémoire

Le master histoire de l'art d'Aix-Marseille Université présente un parcours « recherche en histoire de l'art moderne et contemporain » dont l'objectif est de mener en deux ans une recherche personnelle sur un sujet inédit ou en proposant une nouvelle approche. Produire un mémoire de recherche est le résultat d'un travail de recherche et de conception intellectuelle autour d'une problématique. Après avoir défini votre sujet en fonction de votre projet professionnel de vos intérêts personnels, l'établissement d'un corpus permet d'engager une réflexion sur la manière de traiter un sujet, d'analyser un ensemble d'œuvres et de documents liés.

L'histoire de l'art s'est profondément renouvelée depuis plus d'une décennie et votre sujet doit traduire l'actualité de la recherche et votre capacité à s'inscrire dans une historiographie récente. L'histoire de l'art implique une recherche pluridisciplinaire et une vision internationale, chaque sujet doit donc faire l'objet d'un état de l'art au niveau national et international pour tenir compte des dernières approches. Pour mener à bien votre recherche, vous disposez de nombreux outils de recherche en ligne qui permettent d'élaborer à la fois votre corpus et votre bibliographie. Vous devez aussi vérifier que votre projet de mémoire n'a pas déjà été traité en consultant le répertoire des mémoires de master en histoire de l'art (TRHAA) pas forcément complet mais qui vous donne un aperçu ; l'école du Louvre tient aussi une base de données de ses mémoires ; le fichier des thèses soutenues dans les universités françaises,

<https://www.inha.fr/fr/ressources/formations-en-histoire-de-l-art/travaux-de-recherche-en-histoire-de-l-art-et-archeologie-trhaa.html>

<https://documentation.ecoledulouvre.fr/exl-php/accueil>

<http://www.theses.fr/fr/>

### 2 – Les grandes étapes du diplôme du master

Le master conformément aux référentiels européens se décline en deux années : master 1 et master 2. L'année de master 1 est consacrée à l'étude de votre projet de recherche en constituant votre corpus, votre bibliographie, en vérifiant sa faisabilité, en établissant la problématique et le plan de votre recherche. Le master 1 donne lieu à la rédaction d'un premier mémoire de recherche et à l'établissement du volume des annexes. Il est déconseillé de changer de sujet entre le master 1 et le master 2 mais il peut être amené à évoluer, en lien avec votre directeur de recherche. Vous pouvez aussi élargir votre sujet ou au contraire vous recentrer sur un aspect plus spécifique.

L'année universitaire est organisée en deux semestres, les séminaires, comme l'ensemble des cours méthodologiques, sont obligatoires quel que soit votre sujet de mémoire et participent à votre formation intellectuelle.

La première et la deuxième année de master sont une étape importante dans votre formation universitaire. Après votre licence, ces deux années vont vous permettre d'élaborer une recherche personnelle sur un sujet inédit ou en proposant une nouvelle approche. Vous allez vous confronter aux enjeux de la recherche bibliographique, de l'analyse des sources et à l'écriture dans une dimension nouvelle. Ces deux années sont aussi une étape importante dans votre formation académique puisqu'à l'issue du master vous pourrez rejoindre le monde professionnel du patrimoine et de la culture. La formation du master accorde une importance à l'insertion professionnelle à la fin de votre formation, plusieurs de vos intervenants viennent du monde professionnel et un stage obligatoire est réalisé au deuxième semestre du master 1. Le parcours recherche du master histoire de l'art forme aussi les étudiants à la recherche scientifique dans la perspective de poursuivre dans le cadre d'une thèse de doctorat en histoire de l'art moderne ou contemporain.

### 3 – Définir son sujet de recherche

Les sujets de recherche en master peuvent être soit proposés par l'équipe pédagogique, soit à l'initiative de l'étudiant mais toujours en accord avec le directeur de mémoire. À partir du thème, l'étudiant est amené à établir son corpus, soit l'ensemble des œuvres qui vont servir à la démonstration et à l'analyse du sujet. Ce corpus est souvent complété par des œuvres complémentaires, à titre de comparaison, et par de la documentation qui peuvent venir constituer le volume des annexes. Enfin le corpus sera traité avec des sources : archives, manuscrits, publications et la bibliographie qui rassemble les ouvrages en lien avec le sujet.

- Sujet et corpus : à partir de la période historique et du thème, constituer le corpus pour vérifier la faisabilité du sujet. Le corpus des œuvres se constitue à partir des ressources en ligne et publiées (catalogue en ligne, base de données des musées, catalogues d'exposition et de vente).
- Annexes : selon votre sujet vous pouvez accompagner votre corpus d'annexes : retranscription de documents d'archives, œuvres à titre de comparaison, retranscription d'entretiens avec des artistes ou des professionnels. Attention à la retranscription des échanges et des interviews qui ne doit pas être au mot près (supprimer les éléments familiers) tout en conservant le contenu des propos. Les entretiens sont introduits par une présentation de la personne interrogée, ils doivent être datés et localisés.
- Établir sa bibliographie : étape essentielle du travail de recherche en master 1, les recherches bibliographiques permettent de vérifier la faisabilité du projet et son développement intellectuel. Les ressources en ligne sont nombreuses (Sudoc, *Google Books*, Gallica, base de l'INHA, plateforme Isidore, carnets de recherche hypothèse, articles de revues en ligne sur JSTOR, Cairn, Persée). L'établissement de la bibliographie est le préalable pour présenter l'état de l'art du sujet, c'est-à-dire ce qui existe déjà et comment votre recherche s'inscrit dans les travaux antérieurs. La bibliothèque universitaire offre un service de prêt entre bibliothèque vous permettant de faire venir à la BU des ouvrages conservés dans

d'autres bibliothèques universitaires. Enfin un séjour à Paris à la bibliothèque de l'INHA peut s'avérer indispensable. Des bourses sont proposées chaque année pour permettre aux étudiants en master histoire de l'art inscrits dans les universités de région d'accéder à ses ressources. La préparation de la bibliographie s'accompagnera de la réalisation de fiches de lecture. Cf. *méthodologie de la fiche de lecture*

- Trouver et consulter des archives : selon votre sujet de recherche vous pouvez trouver des fonds dans les fonds disponibles dans le sud (archives municipales, départementales, archives conservées dans les musées et les centres d'art) ou dans les centres de ressources parisiens (Archives nationales à Paris, fonds de l'École nationale supérieure des Beaux-arts, des Archives de la ville de Paris, des bibliothèques de la Bnf, de l'INHA, des Arts décoratifs et de la bibliothèque Forney, bibliothèque de recherche du Centre Pompidou, médiathèque de l'architecture et du patrimoine).

Une première version de la bibliographie est à rendre au directeur de recherche à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

#### 4 – Concevoir et penser une problématique, élaborer un plan

Concevoir et penser une problématique et élaborer un plan sont le cœur du travail de chercheur. La problématique ou thèse se construit à partir de votre corpus et à de vos lectures, vous devez poser un problème, un questionnement et votre plan doit répondre à ces questionnements. La problématique est d'abord un questionnement autour de votre sujet d'étude, de vos sources qui va vous amener à définir la question générale que vous souhaitez poser, il faut toujours commencer par soulever plusieurs questions, puis au fur-et-à-mesure votre problématique va apparaître autour d'une question principale. La problématique est une manière de poser un problème qui évolue en fonction de vos lectures, de vos découvertes et de vos recherches bibliographiques. Cette problématique est le sujet de discussion principal à mener avec votre directeur de recherche, avant ou pendant, l'établissement du plan car les deux sont intimement liés. La problématique est la question posée, le plan ce qui permet d'y répondre.

Il n'y a pas de plan idéal, il peut être thématique, chronologique, chrono-thématique, mais il doit toujours offrir une progression dans votre analyse. Le plan s'élabore après la phase de recherche du corpus et de la bibliographie, il doit être soumis au directeur de recherche au début du 2<sup>ème</sup> semestre.

Le plan comprend deux ou trois parties, chacune étant subdivisée en chapitres (avec une numérotation continue) qui sont eux-mêmes subdivisés en sous partie. Les titres de chaque partie doivent éviter les répétitions et montrer l'évolution de votre démonstration. On évitera les titres trop longs, ne pas mettre de verbe conjugué ni de point à la fin.

Exemple de présentation du plan :

*Introduction*

*PARTIE 1*

*Chapitre 1*

- 1.1
- 1.2
- Chapitre 2
- 2.1
- 2.2
- PARTIE 2
- Chapitre 3
- 3.1
- 3.2
- Chapitre 4
- 4.1
- 4.2
- PARTIE 3
- Chapitre 5
- 5.1
- 5.2
- Chapitre 6
- 6.1
- 6.2
- Conclusion
- Bibliographie

## 5 – La rédaction du mémoire de master 1

Le mémoire de master 1 est un dossier composé de deux volumes. Le premier volume présente la recherche et la bibliographie (environ 50 pages, hors bibliographie, police 12, interligne 1,5). Le deuxième volume se compose des annexes et du corpus (environ 100 pages, format variable selon les sujets).

Le premier volume de la recherche se compose de plusieurs parties : *Pourquoi ? Qu'existe-t-il ? Pour montrer quoi ? Avec quoi ?*

Une introduction dans laquelle l'étudiant(e) explique le choix de son sujet (de manière scientifique et non sentimentale !). La première partie présente l'historiographie du sujet, état de l'art en commentant la bibliographie réunie (en lien avec la bibliographie en fin du mémoire). La deuxième partie montre l'apport du projet de master en défendant une problématique et en faisant une proposition de plan). La troisième partie détaille les sources et les fonds disponibles, comment le corpus a été réuni, en lien avec le volume des annexes où figure le corpus. Pensez à bien renvoyer aux illustrations dans le corps du texte : par exemple (ill. 1) ou (fig. 1). À la fin du mémoire du master 1 figure la bibliographie qui rassemble l'ensemble de sources et des études qui ont été trouvées (on recherche l'exhaustivité, sans nécessairement avoir pu tout lire) *cf. présentation de la bibliographie.*

Dans les différentes parties du mémoire de master 1, vous devez utiliser les références en les indiquant en notes de bas de page soit pour référencer une citation (entre guillemet), soit pour indiquer la provenance de votre analyse. Il est **obligatoire** d'indiquer précisément vos références en notes de bas de page pour que le lecteur puisse vérifier

l'origine de vos sources. Les références bibliographiques en note de bas de page est la base du travail de recherche scientifique, elles correspondent à l'appareil critique, elles sont aussi utilisées pour respecter le droit d'auteur. Ne pas référencer une idée prise à un auteur relève du plagiat. Dans le cas d'une citation, elle sera intégrée au texte entre guillemet « xxxx » si elle est relativement courte, au-delà de plusieurs lignes, elle sera mise à la ligne, éventuellement avec un retrait à gauche et à droite, dans ce cas la citation pourra être sans guillemet mais toujours référencée en note de bas de page. Si la citation comporte une coquille à la suite on mettra (*sic*) pour indiquer que l'erreur est volontaire. La citation peut être coupée, dans ce cas on mettra (...) ou [...] à l'endroit de la coupure. Les citations permettent de documenter votre travail de recherche, de donner vie à votre analyse, mais elles doivent être judicieusement utiliser et ne pas être trop nombreuses car elles risqueraient de remplacer votre analyse.

Un travail de recherche repose d'abord sur d'autres travaux et sur des sources (qui doivent être référencés) pour ensuite proposer des analyses complémentaires. Ce travail de référence en note de bas de page doit se faire au fur et à mesure de la rédaction, il implique un travail documenté précis en indiquant des références fiables (attention à bien indiquer les pages) qui ne peuvent être approximatives. Les notes de bas de page peuvent aussi apporter exceptionnellement une information secondaire peu longue, attention à ne pas ajouter du contenu qui doit figurer dans le corps de texte.

L'écriture du mémoire, bien que les attendus en master 1 sont moins importants (les contenus du volume de la recherche correspondant à peu près à l'introduction du mémoire de master 2), nécessite plusieurs semaines (prévoir au minimum 6 semaines en incluant le travail de relecture pour rendre un texte propre et agréable à lire, sans redites, répétition et sans fautes d'orthographe). L'écriture est un exercice difficile, mais le plus dur est de se lancer, ensuite les idées s'enchaînent. Écrire demande de revenir, relire, recouper, reformuler. Pour vérifier la cohérence de vos propos, il est recommandé de relire à voix haute votre texte, une relecture sur une version imprimée permet de mieux voir les fautes et les incohérences. Plus vos idées seront claires et précises, mieux il sera facile de le rédiger. Le niveau de langue et le vocabulaire utilisé doivent être adaptés à un mémoire de recherche, ni abscons, ni familier. « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément » (Nicolas Boileau, *L'Art poétique*, 1674).

Quelques préconisations : ne pas faire des phrases trop longues, n'hésitez pas à remplacer des virgules par des points, reportez-vous aux règles typographiques de l'Académie française (dictionnaire en ligne), utilisez les dictionnaires de synonymes pour éviter les répétitions, utilisez le temps présent pour les verbes afin d'éviter les accords de temps complexes, organisez votre texte en paragraphe en allant à la ligne au changement d'idée tout en utilisant des phrases de liaison entre vos idées. Chaque partie doit faire l'objet d'une petite introduction et d'une conclusion récapitulant ce qui a été dit. On pourra commencer par l'introduction mais à la fin de l'écriture, il faudra y revenir pour que ses contenus correspondent bien à celui du volume de texte, la conclusion

s'écrit en dernier pour proposer un bilan de votre recherche, elle doit être concise en apportant des perspectives pour le travail à mener en master 2.

La rédaction du mémoire repose sur l'exploitation des contenus du volume des annexes, pensez-bien à utiliser votre corpus en faisant référence dans le texte à vos œuvres.

Le deuxième volume dit « volume des annexes » se compose du corpus avec légendes complètes et précises des œuvres. Selon le sujet, les œuvres légendées pourront s'accompagner d'une notice comme cela se pratique dans les catalogues d'exposition. On prendra soin dans la présentation du volume de bien distinguer ce qui relève de la documentation et ce qui relève du corpus, il peut aussi présenter de la documentation, un dossier iconographique, des sources archivistiques et orales selon le sujet de recherche. Ce volume présente le dossier complet du sujet de recherche en master, il est pensé pour accompagner le texte du master 1 mais aussi celui du master 2, son contenu est important et sa présentation devra être particulièrement soignée. L'étudiant s'attachera à respecter la présentation des œuvres, des artistes, les références des sources, etc. L'ensemble du volume constitue le résultat du travail de recherche d'une année, il compile les matériaux artistiques et archivistiques sur lequel l'étudiant s'appuie pour sa démonstration écrite.

La présentation du corpus est particulièrement importante car il révèle les choix de l'étudiant, un sommaire doit accompagner ce volume pour distinguer les différentes parties. Ce volume sera très différent en fonction du sujet de recherche puisque si majoritairement le corpus sera composé de reproductions d'œuvres, il peut aussi être constitué d'une documentation complémentaire comme des textes (retranscriptions de sources manuscrites, publiées ou orales), des plans, des croquis, des cartes géographiques, des graphiques et des tableaux, etc. Le soin esthétique apporté à ce dossier participe aussi de l'accueil dont votre travail sera fait par le jury : de belles photographies, des légendes correctement référencées, des cartels développées pour les œuvres sont autant d'éléments importants dans un travail de recherche en histoire de l'art.

Les légendes des œuvres répondent à une codification muséale qu'il convient de respecter :

Prénom et nom de l'auteur/Anonyme, titre de l'œuvre en italiques, date (si connue, sinon période approximative), dimensions (hauteur x largeur si œuvre en 2D x profondeur si œuvre en 3D), localisation de l'œuvre. Ajouter l'origine de la reproduction photographique, le copyright si vous connaissez l'auteur de la photo ©Prénom Nom ou bien si c'est vous : ©L'auteur.

En master 1, seul le premier volume du mémoire est rendu en format relié (env. 50 pages hors biblio, pagination en pied de page, notes en bas de page), le deuxième volume des annexes est rendu en format PDF uniquement. Le volume des annexes est pensé dans

une version définitive pour le mémoire de master 2, même si son contenu pourra évoluer entre le mémoire de master 1 et celui de master 2.

Le volume de texte devra être imprimé en recto-verso. Sachez aussi que l'impression du volume d'annexes peut coûter assez cher (reproductions couleurs, certains volumes dépassent les 300 pages...). Il vous faudra aussi prévoir plusieurs exemplaires de votre mémoire et de vos annexes : pour les membres du jury, le vôtre ou encore pour les institutions et les particuliers intéressés par le résultat de vos recherches. Le mémoire de master 2 est votre carte de visite dans le monde professionnel qui vous attend.

## 6 – La rédaction du mémoire de master 2

Les contenus du mémoire de master 2 se situent dans la continuité du travail de recherche entamé en master 1 et les perspectives envisagées à l'issue de la soutenance. Le mémoire de master 2 reprend et adapte le mémoire de master 1 pour en faire l'introduction du mémoire, l'année du master 2 est donc consacré à la rédaction du mémoire à partir du plan élaboré en master 1, même si des modifications et des évolutions peuvent être apportées.

## 7 – La soutenance

Chaque année en master 1 et en master 2, le calendrier propose deux sessions de soutenance. Attention à le respecter pour pouvoir obtenir son année. Les soutenances en septembre sont exceptionnellement possibles mais uniquement en master 2.

Pour bien terminer son année de master, il convient d'anticiper avec son directeur la date du rendu du mémoire et de vérifier si l'enseignant souhaite une version pdf ou également un exemplaire d'une version papier qui doit être déposée à l'administration. La date de la soutenance est définie en lien avec son directeur, il faut bien vérifier sa boîte mail AMU car c'est par ce biais que l'étudiant sera convoqué à la soutenance.

La soutenance dure entre 30 et 60 min maximum, l'organisation est librement décidée par le directeur qui peut solliciter un autre collègue pour composer le jury. L'étudiant est invité à présenter son mémoire en 10/15 min, puis le jury expose ses commentaires, ses remarques, puis délibère. À l'issue de la soutenance, un PV est rédigé par le jury, signé puis transmis à la scolarité par le directeur. À l'issue de la soutenance, deux notes sont décernées : une pour le mémoire et une pour la soutenance à l'oral, la moyenne des deux correspond à la note finale des UE : HHAAU04 en master 1 et HHADU03 en master 2. Pour valider l'année du master 1 et celle du master 2, l'étudiant doit avoir validé les autres UE (*cf. tableau de la formation*).

Dans l'hypothèse où le mémoire de master ne répond pas aux critères scientifiques, le directeur de recherche peut proposer à l'étudiant de redoubler pour améliorer son travail.



## Les normes de présentation et de rédaction des mémoires de master

### 1 – Généralités

La couverture et la page de titre doivent mentionner le nom de l'université (Aix-Marseille Université) et celui du Département (Histoire de l'art et archéologie), le type de mémoire (Master 1, Master 2), le nom de l'auteur, la date de soutenance (mois et année), le titre du mémoire, le nom du directeur de recherche et son grade (maître/maîtresse de conférences, professeur).

Le titre doit être précis, et contenir les cadres chronologiques et géographiques de l'étude. Il doit être explicite et correspondre exactement au contenu du mémoire. Le titre définitif doit être décidé en accord avec le directeur de recherche.

Il est conseillé d'utiliser une reliure collée pour relier le mémoire plutôt que les spirales. Le mémoire comportera dans l'ordre suivant : page de titre, remerciements, table des matières, liste des abréviations utilisées\*, texte du mémoire, sources et références bibliographiques, glossaire\*, index (les éléments suivis d'un \* sont facultatifs).

### 2 – Mise en forme

Le format du papier doit être A4.

La police choisie doit être en taille 12, l'interligne de 1,5 et les marges de 2,5 cm (elles doivent être suffisantes pour permettre une reliure et une reprographie correcte).

Le texte doit être justifié (le texte est aligné sur les marges de gauche et de droite).

La numérotation de pages : la pagination doit être continue sur l'ensemble du mémoire, illustrations et annexes comprises, et commencer dès le premier feuillet.

### 3 – Rédaction et titres

Le texte du mémoire doit être continu, les phrases ne doivent pas être détachées les unes des autres mais former des paragraphes équilibrés constituant une unité dans le raisonnement et la description. Il ne faut pas sauter une ligne entre chaque paragraphe.

Ne pas écrire les noms propres en lettres capitales, ne pas abuser des majuscules, se conformer aux règles typographiques de l'Académie française.

Les mots en *langues étrangères*, les *titres d'ouvrages* et les *titres d'œuvres* doivent figurer en italique.

Pour la numérotation des parties, chapitres et paragraphes, il est recommandé d'adopter la présentation décimale selon les divisions et subdivisions. Il est conseillé de ne pas multiplier les niveaux de titre et de ne pas dépasser 4 sous-divisions (PARTIE I, II, III...; Chapitre 1, 2, 3... ; sous-parties A, B, C...).

Les titres de parties doivent être explicites. Il est toutefois conseillé de ne pas rédiger des phrases (sujet, verbe, complément) et d'éviter les mots uniques ou les titres laconiques ; toute partie ou chapitre doit commencer sur une nouvelle page.

#### 4 – Citations

La citation, incomplète, est fondue dans le texte : placer la note avant la ponctuation et avant les guillemets.

*Ex* : Il classa les papiers pouvant servir à éclairer, selon son expression, « la somme de travail et d'efforts de l'artiste pendant sa vie<sup>8</sup> », comme ses relations avec le monde des arts et la société de son temps.

Le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine sur une phrase complète.

*Ex* : Après dix ans d'activité, « le comité semble avoir acquis la conviction que l'activité de la Société ne peut se réduire à organiser des expositions honorables copiées l'une sur l'autre. Elle doit varier ces manifestations si elle veut satisfaire à son but<sup>8</sup>. » La citation est autonome et brève (de 1 à 3 lignes) : elle est alors intégrée dans le texte d'analyse, est introduite par deux points, et son premier mot prend une capitale initiale.

*Ex* : Une évocation de l'accrochage nous est donnée dans *L'Art méridional* : « Il y avait, à chacun des étages de son grand hall, un véritable musée de tableaux, grands et petits<sup>8</sup>. »

La citation est autonome et longue (+ de 3 lignes) : elle est alors placée en retrait, en taille 10, est introduite par deux points, et son premier mot prend une capitale initiale.

*Ex* :

Une évocation de l'accrochage nous est donnée dans *L'Art méridional* :

« Il y avait, à chacun des étages de son grand hall, un véritable musée de tableaux, grands et petits, peintures à l'huile et à l'eau, pastels et fusains, eaux-fortes, gravures sur bois et lithographies, tentures, panneaux décoratifs et simples affiches. Le comité semble avoir acquis la conviction que l'activité de la Société ne peut se réduire à organiser des expositions honorables copiées l'une sur l'autre. Elle doit varier ces manifestations si elle veut satisfaire à son but<sup>8</sup>. »

Pour couper une citation trop longue, utilisez le sigle [...]

*Ex* :

« Il y avait, à chacun des étages de son grand hall, un véritable musée de tableaux [...]. Le comité semble avoir acquis la conviction que l'activité de la Société ne peut se réduire à organiser des expositions honorables copiées l'une sur l'autre. Elle doit varier ces manifestations si elle veut satisfaire à son but<sup>8</sup>. »

#### 5 – Appel de notes et notes

Règle générale : les saisir en exposant et sans parenthèses.

Les notes, numérotées automatiquement par les logiciels de traitement de textes, seront présentées en bas de page, interligne simple, justifiées.

Placement – L'appel de note se place avant tout signe de ponctuation. Exemples :

- Comment dois-je placer mon appel de note<sup>1</sup> ?
- Le placement de l'appel de note s'effectue ainsi<sup>2</sup>.
- Ainsi : « Placez correctement votre appel de note<sup>3</sup>. »
- Il dit que votre « appel de note<sup>4</sup> » est bien placé.

Les notes sont numérotées en continu, par partie, et présentées en corps 10 avec interligne

simple ; il ne faut pas aller à la ligne dans les notes, y introduire des tableaux ou des citations longues.

Pour les références bibliographiques en note de bas de page => cf. ci-dessous (*Normes bibliographiques*).

Si un même ouvrage a déjà été cité dans le mémoire, on citera partiellement ses références. Exemple de l'emploi d'*ibidem* et d'*op. cit.* dans ces quatre notes successives :

- 1. SAINT-MARTIN Isabelle, « L'image 'bible des pauvres', du postulat grégorien au mythe romantique, l'efficacité d'un argument fondateur » dans FLESCH Véronique (dir.), *Efficacité/Efficacy, Word & Image Interactions*, Bruxelles, Brepols, 2011, p. 27-38.
- 2. *Ibid.*, p. 35.
- 3. autre(s) référence(s)...
- 4. SAINT-MARTIN, *op. cit.*, 2011, p. 29.
- 5. *Ibid.*

Le numéro de la page d'où est tirée une citation ou une démonstration doit toujours être précisée

(p. X).

Pour les références archivistiques en note de bas de page, la désignation de la série, du fonds (ou de la collection), et la cote précise seront clairement apportées. Les titres de pièces manuscrites doivent être cités entre guillemets.

La référence à des fonds de bibliothèques ou d'archives sera précédée de l'indication précise du lieu de conservation. Il ne faut pas mettre de points entre les sigles. Il est impératif de toujours noter les abréviations de la même manière.

## 7 – Sigles et abréviations

- L'usage actuel est de ne pas mettre de points entre les lettres. Ex. : SNCF (et non S.N.C.F.).
- Les abréviations restent dans la plupart des cas en bas de casse (vol., t., n°, ms., mss – et non Vol., T., N°)...
- Quelques abréviations courantes :
  - 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> (et non 1<sup>ier</sup>, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ième</sup>)
  - xv<sup>e</sup> siècle et non xv<sup>ième</sup> / 15<sup>e</sup> siècle et non 15<sup>ième</sup> siècle

- chap. (et non ch., celui-ci signifiant chant)
- éd. (éditeur, édition) (et non eds.)
- etc. (et non etc...)
- p. (et non pp.)
- On n'abrège pas le deuxième nombre si l'on indique un espace de temps ou de page (ex : 1821-1880, et non 1821-80 ; p. 141-149, et non 141-9).
- Préférer « voir » à « cf. » et éviter les abréviations « v. » pour « voir », « par ex. » pour « par exemple », « s. » pour « siècle ».
- Pour abrégé « numéro », utiliser la lettre « o » mise en exposant (°) ; au pluriel, « numéros » s'abrège en « n<sup>os</sup> » ; de même « folio », « folios » s'abrègent en « f<sup>o</sup> », f<sup>os</sup> »).
- Accents : capitales accentuées (É/Ê/È/Ë/À, etc.).
- Apostrophes : l'importation de texte par copier/coller entre deux documents Word ou d'après un document internet transforme l'apostrophe normalement incurvée (') en apostrophe droite ('). Par conséquent, veiller à rétablir l'apostrophe incurvée (en série, à l'aide de la fonction « remplacer »).

#### Principales abréviations :

ms : manuscrit

l.a.s. : lettre autographe signée

l.a.n.s. : lettre autographe non signée

s.d. : sans date

s.l. : sans lieu

coll. : collection

vol. : volume

f<sup>o</sup>: folio

v<sup>o</sup> verso fol. 15 r<sup>o</sup> (= recto)

fol. 15 v<sup>o</sup> (=verso)

fol. 15r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup> (= rectoverso)

Arch. nat. : Archives nationales

Arch. dép. : archives départementales + nom du dépt

Arch. mun. : archives municipales + nom de la ville

BnF : Bibliothèque nationale de France

Bibl. mun. : bibliothèque municipale + nom de la ville

- si des abréviations sont régulièrement utilisées, elles doivent être regroupées dans une liste

appelée « abréviations utilisées », placées au début du mémoire

## 8 – Tableaux, graphiques, cartes et illustrations

Ils peuvent être présentés dans le cours du texte ou rassemblés en annexe, à la fin du mémoire.

Les tableaux sont numérotés, accompagnés d'un titre et d'une légende très explicites. Ils doivent généralement être évoqués dans le texte lui-même et servir à une meilleure compréhension du raisonnement. Ils doivent dès lors être particulièrement lisibles.

## 9 – La présentation de la bibliographie

→ **Références dans la bibliographie générale placée au terme du mémoire**

### Comment rédiger une bibliographie ?

Il faut distinguer entre plusieurs types de documentation. Chacune a ses propres caractéristiques, et demande une forme précise.

La distinction fondamentale est celle entre sources et ouvrages de littérature secondaire.

### **Normes bibliographiques :**

#### **SOURCES**

##### **Sources manuscrites**

Institution ou archive ou bibliothèque, cote du document, titre ou caractéristique du document (en italique), date

Exemples :

-Archives fédérales, E 2001 (A) 67, *Procès-verbal de la légation de Londres à Département fédéral de l'intérieur*, 3 septembre 1954.

-Bibliothèque nationale, A 568, *Lettre de Maurice Chappaz à Corina Bille*, Sion, 3 août 1964.

*NB : si l'archive ne précise pas le lieu ou la date, procédez comme suit : Bibliothèque nationale, A 568, Lettre de Maurice Chappaz à Corina Bille , [s.d.], [s.l.]*

##### **Sources imprimées**

« Titre du document », dans *titre du recueil*, lieu d'édition et date d'édition.

Exemple :

- « Message du Conseil fédéral concernant l'organisation d'une statistique nationale suisse, du 9 janvier 1860 », dans *Feuille fédérale de la Confédération suisse*, 1860, I, p. 262-275.

- « Recensement fédéral du 10 décembre 1860 », dans *Statistique de la Suisse*, n°1, Berne, 1862.

##### **Sources éditées ou réédition de sources**

NOM Prénom, *Titre*, Nom de l'éditeur, lieu d'édition, date d'édition.

Exemples :

-LE CLERC Jean, *Epistolario*, édité par Sina Mario, vol. 1, 1679-1689, Firenze, Olschki, 1987.

-MACHIAVELLI Nicola, *Le Prince – Il principe*, traduit et annoté de l'italien par Luciani Gérard, Paris, Gallimard, collection « Folio Bilingue », 1965.

## BIBLIOGRAPHIE

-tout ouvrage ou articles imprimé, postérieur à l'objet d'étude (littérature secondaire)

– Les sources et les références bibliographiques sont présentées après le texte principal et avant les annexes. Elles sont classées par ordre alphabétique d'auteur.

– pour les sources, on présente généralement les sources éditées en premier lieu puis les sources inédites

– il est parfois (selon les sujets) pertinent de classer les références bibliographiques par thèmes (une demi-douzaine au maximum) ; NB : discutez-en avec votre directeur de recherche avant d'opérer ce choix

– pour la présentation des références bibliographiques, il est essentiel d'adopter la même présentation tout au long du mémoire.

S'il s'agit d'un **ouvrage** :

- Les informations indispensables à faire figurer dans cet ordre :

NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année. → Indiquer les lieux, éditeurs, années de la PREMIÈRE édition, suivis de l'édition à laquelle il est fait référence (prendre si possible la dernière édition en date). Exemples de référence avec plusieurs éditions successives ou d'une réimpression :

NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année. Rééd. lieu d'édition, éditeur, année. NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année. Réimpr. année.

- Autres précisions possibles :

NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, coll. « titre de la collection », année. NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année, t. III, p. X. NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année, vol. 3, p. XX-XX. Si l'ouvrage est d'origine étrangère et traduit en français, pensez à indiquer le traducteur : NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage*, trad. de l'anglais par Prénom Nom du traducteur, lieu d'édition, éditeur, année.

S'il s'agit d'un **article (ou d'un chapitre)** :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre revue/journal*, n° XX, date, p. XX sqq.

Parution en volume ultérieure à la date d'écriture :

Préciser après le titre la date originale entre crochet : NOM Prénom, « Titre de l'article » [date originale], in *Le Titre de l'ouvrage*, lieu d'édition, éditeur, année.

**Versión consultée en ligne :**

BERNAUD, Jean Luc et Claude LEMOINE, dir. *Traité de psychologie du travail* [en ligne], Paris, Dunod, 2012 [consulté le 29 octobre 2022]. Disponible sur le réseau UCO à l'adresse : [http://srvext.uco.fr:2069/bibliotheque/uco/fiche\\_livre.asp?idprod=186277](http://srvext.uco.fr:2069/bibliotheque/uco/fiche_livre.asp?idprod=186277)

S'il s'agit d'un **catalogue d'exposition**, ajouter cat. exp. après le titre

NOM Prénom (dir.), *Le Titre du catalogue*, cat. exp., lieu d'édition, éditeur, année.

**Direction d'ouvrage :**

- dans le cas d'un ouvrage collectif ou d'un catalogue d'exposition, le nom du directeur d'ouvrage doit être mentionné comme ceci : NOM Prénom (dir.),...

- dans le cas d'un ouvrage collectif sans directeur d'ouvrage et comportant plusieurs auteurs : s'ils sont deux : NOM Prénom, NOM Prénom,... : s'ils sont plus de deux, NOM Prénom et NOM Prénom, **et al.** (abréviation de *et alii*, toujours en italique)

Autres remarques :

- chaque référence doit avoir un point à la fin.

- cette norme s'applique également pour les citations de notes de bas de page. Toutefois, il est possible (et préférable) de faire figurer le nom de l'auteur en note de bas de page comme ceci : Prénom Nom, dans cet ordre et en minuscule.

- pour les paginations, à la fin de la référence : p. XX. Toujours un espace (blanc insécable entre p. et la numérotation).

- pour deux citations qui se suivent en notes de bas de page provenant du même ouvrage ou article : *Id.* ou *Ibid.* s'ils elles sont plus éloignées dans l'ouvrage, puis la pagination : p. XX.

- pour une citation ou référence qui a déjà été donnée plus haut en note de bas de page, on coupe la référence en ajoutant *op. cit.* : NOM Prénom, *Le Titre de l'ouvrage, op. cit.*, puis la pagination : p. XX.

Mettre à part la **rubrique « sitographie »** :

Exemple de présentation : Titre du site [date de consultation]. Adresse du site : URL : *CNIL* [consulté le 29 octobre 2022]. Adresse du site : <http://www.cnil.fr/>

## 10 – Annexes

Toute annexe doit être annoncée par le texte principal. Dans les annexes peuvent être données des informations plus détaillées, une explication plus longue des méthodes et techniques résumées dans le texte, la transcription ou la reproduction de documents ainsi que toute information qui n'est pas essentielle à la compréhension du texte principal.

Les annexes doivent être numérotées, chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

## 11 – Illustrations et légendes d'œuvres

Toute illustration figurant dans le texte ou en annexes doit être annoncée et numérotée dans l'ordre d'apparition par le texte principal, en employant : (ill. XX ou fig. XX).

Les légendes d'œuvres doivent être entièrement et systématiquement rédigées selon la norme suivante :

Prénom Nom, *Titre*, date, technique, dimensions en cm (XX hauteur x XX largeur cm), ville, lieu de conservation.

## 12 – Glossaire

Les termes qui demandent une explication et qui sont fréquemment employés dans le mémoire peuvent être regroupés dans une rubrique « glossaire », placée après les annexes.

## 13 – Table des illustrations

La table des illustrations (tableaux, graphiques, cartes et illustrations) doit précéder la table des matières et donner la liste de toutes les illustrations, dans l'ordre où elles apparaissent dans le texte. Cette table doit donner la numérotation de l'illustration, son titre, et le numéro de la page ;

s'il s'agit de reproductions d'œuvres d'un ou de plusieurs artistes qui font l'objet de l'étude du mémoire, il est préférable, s'il constitue un ensemble autonome par rapport au texte principal, de leur attribuer une numérotation continue sans tenir compte de l'ordre de citation dans le texte (ex. : cat. raisonné d'un artiste ; catalogue d'une collection publique ou particulière ou conservé dans un lieu spécifique...) ; dans ce cas cette partie est séparée des annexes, qui peuvent contenir des tableaux, cartes ou graphiques.

*Ce guide est donné à titre d'exemples et des demandes spécifiques ou quelques peu différentes pourront être demandées par le directeur de recherche*

## Méthodologie de la fiche de lecture

La lecture des travaux des historiens de l'art est un plaisir... qui peut en plus être efficace !

Des textes de nature différente, des prises de notes différentes : distinguer un article dans une revue, un manuel, un ouvrage de recherche, un chapitre dans un ouvrage collectif, une notice dans un catalogue d'exposition...

Des notes pour la vie : depuis votre première année de licence jusqu'au master et au-delà les notes de vos lectures vous serviront durant tout votre parcours de formation : elles doivent donc être réutilisables et éventuellement « complétables » par des lectures postérieures. Elles doivent être pratiques, efficaces, ce qui suppose qu'elles sont établies selon une méthodologie simple.

N'oubliez jamais de noter systématiquement les références exactes de l'ouvrage : Nom (prénom), *titre en italiques*, éditeur, lieu d'édition, date d'édition. Pour ne pas le recopier sur chaque feuille de notes, donnez un code à l'ouvrage : par exemple, soit un N° (mais il vous faut alors conserver la mémoire de ce N°), soit des initiales de l'auteur avec le mot principal du titre.

### Trois types de prises de notes

- Résumer dans vos propres termes l'idée principale du §
- Résumer avec entre guillemets une citation et entre parenthèses la page exacte de la citation

### Notes et fiche de lecture

Il faut distinguer les notes, aussi exhaustives que possible, de la fiche de lecture qui synthétise les idées principales de l'auteur. Tout n'est pas à recopier ! Il faut déjà apprendre à distinguer les informations structurant la démonstration de celles qui sont des exemples ou des illustrations. Une bonne prise de notes suppose donc que vous ayez assez de compréhension du livre pour trier-éliminer !

Après avoir établi un dossier numérique où vous avez mis un seul ouvrage en note, un travail complémentaire (qui vous coutera du temps mais sera une manière d'assimiler l'ouvrage) sera de répartir par coupé-collé les § de vos notes dans des fiches thématiques, biographiques et événementielles. Les lectures postérieures compléteront progressivement ces fiches. Attention à bien noter les pages des citations que vous notez pour éviter d'être obligé d'y retourner lors de la rédaction de votre mémoire.

### Fiche de lecture

Elle permet de vérifier que vous ne vous êtes pas noyé dans les notes qui rendent compte de la diversité et de la richesse des informations apportées par l'ouvrage.

Il s'agit de résumer en vos propres termes

- La problématique générale de l'ouvrage
- Les principales conclusions des différents chapitres.



## Modèle pour la rédaction du rapport de stage

Modèle de couverture :

[logo de l'université]

Rapport sur le stage effectué du [date] au [date]

Dans la Société/Organisme :

[NOM : Logo]

**[Intitulé du stage (mission)]**

[Prénom Nom]

Année

### Modèle de plan

Remerciements

#### **INTRODUCTION**

Annonce du stage (durée, lieu et secteur)

Bref descriptif du lieu et du déroulement du stage

Problématique et objectifs du rapport

Annonce de plan

#### **I / LE LIEU ET SON SECTEUR D'ACTIVITÉ :**

A – Le secteur : [Nom de l'établissement]

1. Historique du secteur
2. Le secteur économique aujourd'hui

B – L'établissement par rapport au secteur

1. Historique
2. Aujourd'hui

#### **II / LE CADRE DU STAGE :**

A. Description de la structure sociale de l'entreprise / organisme

B. Fonctionnement du service

Description du service dans lequel le stage a eu lieu

#### **III / LES MISSIONS EFFECTUÉES**

A – Les travaux effectués

1. Les outils mis à ma disposition
2. Les Missions du poste occupé
3. Les tâches périphériques

#### **IV / LES APPORTS DU STAGE**

A – Les apports du stage

B – Les apports du stage par rapport au projet de recherche et perspectives professionnels

1. Regard sur les missions et tâches
2. Analyse par rapport au projet

#### **CONCLUSION**

ANNEXES

N'hésitez pas à insérer des photos pour illustrer votre propos

## Modèle pour un compte rendu de séminaire ou de colloque

Le compte rendu est une activité pour laquelle l'étudiant doit relater le plus objectivement possible les faits ou les aspects essentiels d'un évènement. Cet exercice demande de la concentration et de la synthèse, l'objectif est de faire le récit des évènements à un interlocuteur qui n'aurait pu y assister.

Pour qu'un compte rendu soit complet, on doit y retrouver :

- Le titre de la conférence / colloque / séminaire
- Le lieu, dates, horaires
- La thématique générale et son lien éventuellement avec des cours
- Une présentation des intervenants et de leurs interventions par ordre chronologique
- L'apport de la conférence / du colloque / séminaire par rapport aux cours
- Que retirez-vous personnellement de cette conférence / ce colloque / séminaire ?

## Modèle pour un compte rendu d'une visite de musée ou d'exposition

Le compte rendu est une activité pour laquelle l'étudiant doit relater chronologiquement et le plus objectivement possible les faits ou les aspects essentiels d'un exposé, d'une lecture, d'un film, d'une visite d'exposition, etc.

Pour qu'un compte rendu soit complet, on doit y retrouver :

- Le titre de l'exposition/ nom du musée
- Le lieu où se trouve le musée/l'exposition (ville, galerie, musée)
- Les dates et les heures d'ouverture
- Les thèmes présentés dans le musée/exposition
- Les origines de la collection
- Les artistes/industriels/commanditaires
- Les périodes historiques/les différentes missions du musée
- Description brève de la démarche artistique/technique, la signification/l'usage des œuvres/objets
- Description brève et générale du musée/l'exposition
- Le titre de quelques œuvres/objets
- La (ou les) technique(s) employée(s) : peinture, sculpture, bas-relief, dessin, estampe, installation, etc. techniques propres aux arts décoratifs et industriels.
- Les supports et la dimension des œuvres/objets

- Le(s) médium(s) ou le(s) matériau(x) utilisé(s) : plâtre, bois, métal, huile, acrylique, gouache, etc.
- Que retirez-vous de cette visite ?

Photos